

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

SLOR

ID : 033-253306617-20200930-2020_51-DE

smicval

Séance du 30 septembre 2020 à 09 heures 30

SMICVAL du LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille vingt, le trente septembre à 09 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis à la Communauté de Communes du Fronsadais à Saint Germain de la Rivière, sous la présidence de Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 24/09/2020

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Fronsadais				CDC du Grand Saint Emilionnais			
Monsieur GRELAUD	X	Monsieur FAVRE	X	Monsieur BROUDICHOUX	Ex	Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur GARANTO	X	Madame EYHERAMONNO		Monsieur VAUTHIER	X	Monsieur GOMBEAU	X
Monsieur BARBE	Ex	Monsieur CHIAROTTO		Monsieur VALLADE	Ex	Monsieur CANUEL	X
Monsieur BEC	Ex	Monsieur DEJEAN		Monsieur DESPRES	Ex	Monsieur FOURREAU	
Madame REGIS	X	Monsieur VALEIX		CDC de l'Estuaire			
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur LAISNE	Ex	Monsieur BERNARD	
Monsieur ABANADES	X	Madame BLANCHETON		Monsieur CAVALEIRO	X	Monsieur RAYMOND	
Monsieur BATTISTON	Ex	Monsieur DURAND-TEYSSIER		Monsieur LABRIEUX	Ex	Monsieur OVIDE	
Madame CONTE-JAUBERT	X	Monsieur GACHAR	X	Monsieur JOUBERT	X	Monsieur SOULIGNAC	
Monsieur COSNARD	Ex	Monsieur GALAN		Monsieur GANDRE	Ex	Monsieur RIVEAU	
Madame FONTENEAU	Ex	Monsieur GUILHEM		CDC du Pays de St Aulaye			
Madame GAHTCH	X	Monsieur HUCHET		Monsieur HALLAIRE	Ex	Monsieur GENDREAU	
Madame HOPER	X	Madame LECOULEUX		Monsieur SAUTEREAU	Ex	Monsieur VIAUD	X
Madame KRIER	X	Madame LEMOINE		CDC Latitude Nord Gironde			
Monsieur LE GAL	X	Monsieur LAVIDALIE		Monsieur BLAIN	X	Monsieur BERNARD	
Monsieur MARTINET	X	Monsieur MASSY		Monsieur HAPPERT	Ex	Monsieur GRIMARD	
Monsieur RESENDE	X	Madame PEYRIDIEUX		Monsieur PAILLAUD	Ex	Monsieur LOPEZ	
Monsieur VACHER	X	Madame WARSMANN		Monsieur DIETERICH	X	Monsieur DUPONT	
CDC du Grand Cubzaguais				Monsieur LEGAI	Ex	Monsieur LESCA	X
Monsieur GUINAUDIE	X	Monsieur BAQUE		Monsieur RENARD	X	Monsieur RUBIO	
Monsieur TELLIER	X	Madame CLEDAT		CDC de Blaye			
Madame PEROU	X	Madame COUPAUD		Monsieur DUEZ	Ex	Monsieur TREBUCQ	
Monsieur GARD	Ex	Madame DARHAN		Monsieur CARREAU	X	Madame MERCHANTOU	
Monsieur JOLY	Ex	Madame BOUCHET		Monsieur GADRAT	Ex	Monsieur BELIS	X
Monsieur POTTIER	X	Madame LOUBAT		Monsieur BEDIS	Ex	Madame DELAUGE	X
Monsieur BLANC	X	Madame MIEYEVILLE	X	Monsieur BERNARD	Ex	Monsieur VIGNON	
				Monsieur POIRIER	X	Monsieur MUNDWEILER	

				Envoyé en préfecture le 07/10/2020
				Reçu en préfecture le 07/10/2020
				Affiché le
				ID : 033-253306617-20200930-2020_51-DE
Titulaires		Suppléants		
CDC Isle Double Landais				
Monsieur ELIZABETH	<input type="checkbox"/>	Madame DUCOS		
Monsieur PARROT	<input checked="" type="checkbox"/>	Madame CHEVREUIL		

Excusée ayant donné procuration :

Monsieur ELISZABETH, Délégué titulaire de la Communauté de Communes de la Basse Vallée de l'Isle a donné procuration à Monsieur PARROT, Délégué titulaire de la Communauté de Communes de la Basse Vallée de l'Isle.

Monsieur COSNARD, Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais a donné procuration à Monsieur ABANADES, Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais.

Monsieur GANDRE, Délégué titulaire de la Communauté de Communes de l'Estuaire a donné procuration à Monsieur JOUBERT, Délégué titulaire de la Communauté de Communes de l'Estuaire.

Invité excusé :

Monsieur Alain MAROIS, Président Honoraire du SMICVAL,
Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,
Monsieur CANTET, Trésorier de Coutras

En ouverture de séance, sur les 49 Délégués qui composent le Comité Syndical du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2020, 33 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.

Objet : Désignation de représentants auprès des Comités de programmation LEADER**Rapporteur : Sylvain GUINAUDIE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le SMICVAL, adhère auprès des Comités de programmation LEADER du Grand Libournais et de la Haute Gironde depuis février 2019.

Considérant qu'en raison du renouvellement du Comité Syndical du SMICVAL en date du 30 juillet 2020, le SMICVAL doit procéder aux désignations de ses représentants auprès des différentes instances auxquelles il adhère.

Considérant que dans le cadre du renouvellement des membres du collège public pour les Comités de Programmation LEADER, la représentativité du SMICVAL par Comité, est la suivante :

- 2 représentant(e)s : un(e) titulaire et un(e) suppléant(e) pour le Comité de Programmation LEADER-Grand Libournais
- 2 représentant(e)s : un(e) titulaire et un(e) suppléant(e) pour le Comité de Programmation LEADER-Haute Gironde

Il est donc demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir désigner 2 représentant(e)s, soit un(e) titulaire et un(e) suppléant(e) auprès du Comité de Programmation LEADER-Grand Libournais et 2 représentant(e)s, soit un(e) titulaire et un(e) suppléant(e) auprès du Comité de Programmation LEADER-Haute Gironde, afin de représenter le SMICVAL au sein du Comité de Programmation LEADER.

Par conséquent, il est proposé les candidatures suivantes, afin de représenter le SMICVAL au sein des Comités de programmation LEADER du Grand Libournais et de la Haute Gironde :

✓ Comité de programmation LEADER du Grand Libournais :

- Monsieur David RESENDE, représentant titulaire
- Madame Gabi HÖPER, représentante suppléante

✓ Comité de programmation LEADER de la Haute Gironde :

- Monsieur Gérard CARREAU, représentant titulaire
- Monsieur Pierre JOLY, représentant suppléant

Entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical à l'unanimité des Membres présents (33 délégués présents, sur 49 délégués en exercice) et 3 procurations, décide :

Article 1 :

D'approuver les nominations suivantes :

✓ Comité de programmation LEADER du Grand Libournais :

- Monsieur David RESENDE, représentant titulaire
- Madame Gabi HÖPER, représentante suppléante

✓ Comité de programmation LEADER de la Haute Gironde :

- Monsieur Gérard CARREAU, représentant titulaire
- Monsieur Pierre JOLY, représentant suppléant

Afin d'y représenter le SMICVAL.

Article 2 :

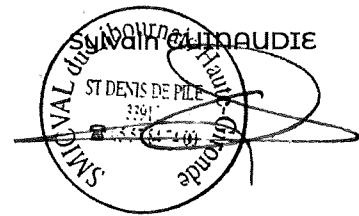
Le Président et le Directeur sont chargés, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération et de la signature de tous les documents relatifs à ce dossier.

Article final :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
FAIT A ST DENIS DE PILE, le 30 septembre 2020

Le Président,



Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 033-253306617-20200930-2020_51-DE

SLOR